



# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 15 avril 2021 -

## Délibération n°4.1.15/04/2021 relative aux prestations spécifiques facultatives

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,  
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du  
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Adoption des prestations spécifiques facultatives.**

**Document fourni en annexe.**

**Résultat du vote :**

*Membres en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Membres présents : 24*

*Membres représentés : 1*

*Nombre de votants : 25*

*Nombre de suffrages exprimés : 25*

*Contre : 0*

*Abstentions : 5*

*Pour : 20*

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, les prestations spécifiques facultatives, telles que présentées en séance et décrites en annexe.**

Chambéry, le 18 mai 2021

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 08 JUIN 2021
	Transmise au recteur le : 08 JUIN 2021

**Modalités de recours contre la présente délibération :** *En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.*



**PRESTATIONS SPECIFIQUES FACULTATIVES  
2021-2022**

	Objet	Public	Montant 2020-2021	Montant 2021-2022	Observation
<b>USMB</b>	<b>Photocopies</b> Service de photocopie à l'unité pour tous usages des étudiants de l'université	Tous les étudiants de l'université	copie noir et blanc : . de 0,05 € à 0,08 € (au Service des bibliothèques universitaires) (Tarif soumis aux négociations avec le prestataire).	<b>Sans objet</b>	Le SCD ne possède plus de photocopieur dans les trois BU depuis le 01/01/2021, compte tenu de la très faible utilisation de ce service par les étudiants.
			copie noir et blanc : . 0,04 € (au service repro) copie couleur : . 0,18 € (au service repro)	copie noir et blanc : . 0,04 € (au service repro) copie couleur : . 0,18 € (au service repro)	
	<b>Service d'impression</b> Service d'impression de documents électroniques à l'unité pour tous usages des étudiants	Tous les étudiants de l'université	. 5 € pour 100 impressions . 20 € pour 500 impressions (sauf IUT Annecy)	. 5 € pour 100 impressions . 20 € pour 500 impressions (sauf IUT Annecy)	
	<b>Renouvellement carte multi-services en cas de perte</b>	Tous les étudiants de l'université	15 €	15 €	
<b>LLSH</b>	<b>Cotisation annuelle d'adhésion à la testothèque</b> (tarif valable pour l'année universitaire)	Etudiant inscrit en licence ou master psychologie autres universités	20 €	20 €	
	<b>Cotisation annuelle d'adhésion à la testothèque</b> (tarif valable 12 mois à compter de la date d'adhésion)	Personnalité extérieure titulaire d'un titre de psychologue depuis plus d'un an (sur présentation numéro ADELI)	50 €	50 €	
	<b>Tarif d'emprunt à la testothèque</b> (tarif valable 12 mois à compter de la date d'adhésion et quel que soit le nombre d'emprunt)	Personnalité extérieure titulaire d'un titre de psychologue . depuis moins d'un an . depuis plus d'un an (sur présentation numéro ADELI)	50 € 100 €	50 € 100 €	
	<b>Tarifs de caution des emprunts à la testothèque</b> (sommes non encaissées si les matériels empruntés sont bien rendus)	. Etudiant inscrit en master de psychologie à l'USMB . Etudiant inscrit au : - DIU de formation à la "Thérapie Cognitive et Comportementale" (cohabilité Lyon 1/ USMB), - DU Formation Continue Thérapies comportementales et cognitives "dépendances de l'enfant et de l'adolescent", - DU Formation Continue "Thérapies des schémas" . Personnalité extérieure titulaire d'un titre de psychologue . depuis moins d'un an . depuis plus d'un an			
	<i>mémoire, article ou polycopié (unitaire)</i>		10 €	10 €	
	<i>ouvrage ou manuel (unitaire)</i>		50 €	50 €	
<i>test hors mallette (unitaire)</i>		200 €	200 €		
<i>test sous forme de mallette (unitaire)</i>		1 000 €	1 000 €		
<b>FD</b>	<b>Certification Voltaire</b> (certifie un niveau en orthographe) Inscription volontaire à l'organisme en charge	Etudiants	15 € à la charge de l'étudiant et 10 € si l'étudiant est boursier (au lieu d'un coût de 30 €)	15 € à la charge de l'étudiant et 10 € si l'étudiant est boursier (au lieu d'un coût de 30 €)	
<b>IAE Savoie Mont-Blanc</b>	<b>Certification bancaire</b> Autorité des Marchés Financiers (AMF)	Etudiants IAE en master 2 mention "Economie et finance" mais aussi pour les étudiants de Licence Professionnelle Banque Assurance	60 € (pour un coût total de 99 €)	<b>0 €</b>	La prise en charge de l'AMF est assumée financièrement par l'Ecole supérieure de la banque (ESB)
	<b>LV3 ou langue supplémentaire</b> Module de 20h d'initiation par semestre (montant par module) hors maquette pédagogique	Etudiants IAE (site de Jacob) en <b>formation initiale</b> du L2 au M2 et en doctorat et les personnels de l'IAE	60 €	60 €	
	<b>Aide à la recherche d'hébergement et accompagnement pour les formalités administratives</b>	Etudiants issus du programme Alpes-Sichuan	350 €	350 €	
<b>IUT C</b>	<b>Achats groupés de fournitures et matériels spécifiques à usage personnel :</b> en supplément de l'utilisation gratuite du matériel mis à disposition des étudiants dans le cadre des enseignements obligatoires. Matériel de sécurité : chaussures, combinaisons, casques, gilet... Matériel spécifique dans le cadre d'enseignements artistiques.	DUT SGM et BUT Plasturgie  DUT GCCD  DUT PEC	Dans la limite de 100 €. Facturation au coût réel. Application d'une remise de 30 % sur le coût réel pour les étudiants boursiers	Dans la limite de 100 €. Facturation au coût réel. Application d'une remise de 30 % sur le coût réel pour les étudiants boursiers	
	<b>Service d'impression</b> Service d'impression 3D à l'unité pour tous usages des étudiants	Tout étudiant DUT, BUT ou LP des étudiants	impression 3D résine = 0,30 € le millilitre Impression 3D Dépôt fil XORTRAX M200 = 6,50 € les 100 g	impression 3D résine = 0,30 € le millilitre Impression 3D Dépôt fil XORTRAX M200 = 6,50 € les 100 g	
	<b>Conversation anglais</b> Séances de conversation en Anglais, facultatives, sans bonification ni note et n'entrant pas dans la maquette pédagogique des départements	Etudiant DUT ou BUT Tous départements	20 € pour 12 séances de 1 heure minimum	20 € pour 12 séances de 1 heure minimum	
<b>IUT A</b>	<b>Enseignement à distance de soutien :</b> Accès enseignement à distance de soutien pour athlètes absents lors des cours	Etudiant DUT et BUT Ski – Etudes TC+ LP CPS MRC RSM (TC)	100 €	100 €	
	<b>Certification Voltaire</b> (certifie un niveau en orthographe) Inscription volontaire à l'organisme en charge	Etudiants de DUT et de LP	15 € à la charge de l'étudiant et 10 € si l'étudiant est boursier (30€ coût complet)	15 € à la charge de l'étudiant et 10 € si l'étudiant est boursier (30€ coût complet)	
	<b>Activités sportives</b> Prise en charge collective : . de la logistique des transports pour activités sportives (car, hébergement, entrées ...) . et de la mise à disposition du matériel sportif (maillots, musculation, vélos bateau, etc...) Nombre d'activités prévues : minimum 4	Etudiants inscrits en section <b>sport-études</b> (DUT et BUT GEII, GMP, MPH, TC)	60 €	60 €	